



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services Canada
ATB Place North Tower
10025 Jasper Avenue
Edmonton
Alberta
T5J 1S6
Bid Fax: (780) 497-3510

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Northern Contaminated Site Program
ATB Place North Tower
10025 Jasper Avenue
Edmonton
Alberta
T5J 1S6

Title - Sujet CAM E Site Supervision	
Solicitation No. - N° de l'invitation EW699-162239/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client AANDC EW699-162239	Date 2016-04-18
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$NCS-013-10727	
File No. - N° de dossier NCS-5-38320 (013)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-05-09	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Wiebe, Amanda	Buyer Id - Id de l'acheteur ncs013
Telephone No. - N° de téléphone (204) 510-9736 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification n° 04 vise à modifier l'appel d'offres EW699-162239 afin de répondre à la question suivante posée par des intervenants de l'industrie :

REPORTER LA DATE DE CLÔTURE DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER AU :

9 mai 2016, à

À 14 h (HAR)

Questions et Réponse :

1. Question :

À la page 30 sur 54. L'annexe D, sous Résumés des projets dans le tableau, il est indiqué qu'il fait soumettre des résumés des projets pour chaque tâche, et qu'au moins trois résumés doivent être fournis. Est-ce que TPSGC a besoin d'au moins trois résumés des projets par tâches, ou au moins trois résumés qui traitent de toutes les tâches?

Réponse : Veuillez consulter le tableau d'évaluation modifié. Les résumés de projet demandés à la section 1.2., Possibles travaux supplémentaires, doivent être liés à la tâche, mais si c'est applicable un résumé peut être utilisé pour plus d'une tâche.

2. Question :

Page 32 sur 54. Section 2.2 : Est-ce que les ingénieurs résidents seront évalués uniquement par rapport aux critères fournis : *expérience récente (remontant à moins de 10 ans) et pertinente (mission d'ingénieur résidant sur un site nordique [au nord du 60e parallèle])*? Veuillez confirmer que les ingénieurs résidents n'ont pas à être des ingénieurs accrédités pour obtenir le nombre de points maximal.

Réponse : L'ingénieur résident n'a pas à détenir une accréditation professionnelle. Le poste sera évalué selon les critères ciblés et la pertinence de l'expérience indiquée par rapport aux travaux du site CAM-E.

3. Question :

Page de 25 à 29. Section 5, l'utilisation estimative et la pondération (%) sont indiquées pour les catégories de ressources. Est-ce que ces pondérations sont fermes pour l'évaluation? (Les exemples à la page 29 utilisent des pondérations différentes).

Réponse :

Oui, elles sont fermes. Les pondérations dans le tableau sont à titre d'exemple seulement, et elles ne seront pas utilisées à des fins d'évaluation.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW699-162239/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
AANDC EW699-162239

Amd. No. - N° de la modif.
Amd 004
File No. - N° du dossier
NCS-5-38320

Buyer ID - Id de l'acheteur
ncs013
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

1. Veuillez consulter le document ATTA001, ANNEXE « A » ÉNONCÉ DES TRAVAUX (EDT)

Des modifications ont été apportées aux sections 5 et 6 de l'EDT.
Voir l'addenda joint à **ATTA003**.

2. Voir les pages 23 à 36 d'ANNEXE « C » BASE DE PAIEMENT et ANNEXE « D » – Évaluation par critères (« critères techniques », « critères de gestion » et « critères d'avantages pour les Inuits »)

SUPPRIMER :

ENTIÈREMENT

AJOUTER:

ANNEXE « C » BASE DE PAIEMENT

(SERVIRA À CALCULER LE PAIEMENT)

1. Honoraires professionnels

1.1 L'expert-conseil sera rémunéré en contrepartie du nombre d'heures réelles de travail/de service, approuvées par le responsable de projet, selon le taux horaire ferme indiqué en détail dans le tableau des honoraires professionnels (prix unitaires), TPS en sus. Les tarifs resteront fermes pendant toute la durée du contrat.

1.2 Les tarifs horaires fermes tout compris doivent comprendre la totalité du salaire, les charges, les indemnités pour accidents du travail ou maladie professionnelle, les assurances et les frais généraux liés aux activités normales de l'entreprise.

1.3 Les frais liés aux membres du personnel remplaçant, moyennant l'autorisation préalable du responsable de projet, doivent être imputés selon le taux courant, qui ne peut excéder le taux maximal relatif aux membres du personnel qu'ils remplacent.

1.4 Les heures supplémentaires seront facturées au tarif horaire ferme, et l'application d'un multiplicateur ne sera pas autorisée.

2. Sorties de fonds

2.1 Communication

2.1.1 Les frais de communications (technologie de l'information, télécommunications, Faxcom, Cellcom, impression de documents courants, messagerie) seront remboursés selon un pourcentage fixe ferme des honoraires professionnels susmentionnés. Ce pourcentage demeurera inchangé pendant toute la période du contrat.

2.2 Principaux débours

2.2.1 Les principaux débours seront remboursés au prix coûtant et selon un pourcentage ferme. Les principales dépenses comprennent : matériaux, fournitures, essais et analyses, location d'équipement, transport, sous-traitance, grands travaux d'impression ponctuels (c.-à-d. rapports définitifs, documents d'appel d'offres avec plan grandeur naturelle). Les montants payables ne doivent pas excéder le montant négocié pour chaque autorisation de tâches subséquente sans l'autorisation préalable du chargé de projet.

2.2.2 Les principaux débours doivent être liés au projet et ne peuvent pas comprendre les dépenses d'exploitation normales de l'entreprise de l'expert-conseil. Les frais suivants doivent être inclus dans les honoraires exigés pour fournir les services d'expert-conseil et ne seront pas être remboursés séparément :

- _ ordinateurs;
- _ logiciels, appareils photo;
- _ caméras vidéo;
- _ appareils GPS portatifs;
- _ téléphones satellites.

2.3 Frais de déplacement et de subsistance

2.3.1 On remboursera à l'entrepreneur les frais raisonnables de déplacement et de subsistance préautorisés, justifiés par des pièces pertinentes et engagés par des membres du personnel qui participent directement à l'exécution des travaux. Ces frais seront calculés conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor alors en vigueur pour les frais de déplacement et de subsistance, sans provision pour les frais généraux ou la marge bénéficiaire. Le prix des billets d'avion ne doit pas être supérieur à celui de la classe économique.

Tout déplacement doit être approuvé au préalable par le chargé de projet.

Tous les paiements sont assujettis à une vérification par l'État.

2.3.2 Tous les renseignements relatifs aux directives de déplacement et de séjour du Conseil du Trésor sont accessibles sur le site Internet: <http://www.njc-cnm.gc.ca/directive/travel-voyage/index-eng.php>

3. Limitation des dépenses

À l'exception des éléments fermes ci-dessus, les montants indiqués dans les catégories respectives de la base de paiement susmentionnée sont des estimations, et les changements d'un article à l'autre seront acceptés pour fins de facturation au fur et à mesure des travaux, à condition que le coût total indiqué dans l'Autorisation de tâche ne dépasse pas la limite des dépenses indiquée dans l'Autorisation de tâche.

4. Les prix indiqués seront destination FAB.

Base d'établissement des prix proposée (fera partie de la base de paiement)

5. Évaluation financière

Les soumissions financières seront évaluées comme suit :

REMARQUE : Tous les taux horaires des honoraires professionnels et les pourcentages des communications et des principaux débours utilisés pour l'évaluation seront soustraits de l'évaluation financière.

- L'expert-conseil se verra payer les heures réelles de travail ou de service, telles qu'approuvées par le chargé de projet, au tarif horaire incluant les frais généraux et les bénéfices décrit dans le tableau des prix unitaires, TPS en sus. Les tarifs décrits ci-dessous demeureront fermes pendant toute la durée du contrat.
Les taux horaires tout compris doivent exclure les débours et les frais d'administration.
- Si le taux horaire d'un poste donné n'est pas précisé, la proposition sera jugée irrecevable.
- Chaque taux horaire sera multiplié par l'utilisation estimée/pondération pour déterminer le taux évalué pour chaque catégorie de ressources. Les taux évalués pour toutes les catégories seront additionnés pour totaliser le total partiel (taux évalué).

- Le total partiel (taux évalués) pour A, B, C et D seront ajoutés aux calculs pour les communications et les principaux débours afin d'obtenir le prix total évalué de la soumission financière (voir G, Résumé des coûts estimés, ci-dessous).

Tableau des honoraires professionnels (prix unitaire)

A. Période : de la date d'attribution au 31 mars 2017

Honoraires professionnels				
Article	Catégorie de ressource/titre	Utilisation estimative (heures annuelles)	Taux horaire	Taux évalué
1.	Responsable (personne-ressource principale)	70	\$	\$
2.	Professionnel de niveau supérieur / Gestionnaire de projet	840	\$	\$
3.	Professionnel de niveau intermédiaire	140	\$	\$
4.	Professionnel subalterne	1400	\$	\$
5.	Ingénieur résident	2800	\$	\$
6.	Technologue principal	140	\$	\$
7.	Technologue intermédiaire	210	\$	\$
8.	Technologue subalterne	700	\$	\$
9.	Dessinateur	350	\$	\$
10.	Personnel d'administration	350	\$	\$
Total partiel du taux évalué				\$

B. Période : du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018

Honoraires professionnels				
Article	Catégorie de ressource/titre	Utilisation estimative (heures annuelles)	Taux horaire	Taux évalué
1.	Responsable (personne-ressource principale)	70	\$	\$
2.	Professionnel de niveau supérieur / Gestionnaire de projet	840	\$	\$
3.	Professionnel de niveau intermédiaire	140	\$	\$
4.	Professionnel subalterne	1400	\$	\$
5.	Ingénieur résident	2800	\$	\$
6.	Technologue principal	140	\$	\$
7.	Technologue intermédiaire	210	\$	\$
8.	Technologue subalterne	700	\$	\$
9.	Dessinateur	350	\$	\$

10.	Personnel d'administration	350	\$	\$
Total partiel du taux évalué				\$

C. Période : du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019

Honoraires professionnels				
Article	Catégorie de ressource/titre	Utilisation estimative (heures annuelles)	Taux horaire	Taux évalué
1.	Responsable (personne-ressource principale)	70	\$	\$
2.	Professionnel de niveau supérieur / Gestionnaire de projet	840	\$	\$
3.	Professionnel de niveau intermédiaire	140	\$	\$
4.	Professionnel subalterne	1400	\$	\$
5.	Ingénieur résident	2800	\$	\$
6.	Technologue principal	140	\$	\$
7.	Technologue intermédiaire	210	\$	\$
8.	Technologue subalterne	700	\$	\$
9.	Dessinateur	350	\$	\$
10.	Personnel d'administration	350	\$	\$
Total partiel du taux évalué				\$

D. Période : du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

Honoraires professionnels				
Article	Catégorie de ressource/titre	Utilisation estimative (heures annuelles)	Taux horaire	Taux évalué
1.	Responsable (personne-ressource principale)	70	\$	\$
2.	Professionnel de niveau supérieur / Gestionnaire de projet	840	\$	\$
3.	Professionnel de niveau intermédiaire	140	\$	\$
4.	Professionnel subalterne	1400	\$	\$
5.	Ingénieur résident	2800	\$	\$
6.	Technologue principal	140	\$	\$
7.	Technologue intermédiaire	210	\$	\$
8.	Technologue subalterne	700	\$	\$
9.	Dessinateur	350	\$	\$

10.	Personnel d'administration	350	\$	\$
Total partiel du taux évalué				\$

Autres – Veuillez indiquer toute autre catégorie ou tout titre qui ne figure pas parmi les titres et catégories indiqués ci-dessus. Le prix ne SERA PAS pris en considération dans l'évaluation. Note: Le taux horaire du personnel mentionné ci-dessous ne doit pas dépasser le taux horaire le plus élevé à l'égard des postes mentionnés aux points 1 à 10 ci-dessus.

Article	Catégorie de ressource/titre	Taux horaire

E. Communications

Honoraires fixes fermes : ___%

Aux fins d'évaluation, le pourcentage fixe ferme des honoraires sera appliqué au prix total calculé pour calculer les coûts estimatifs totaux des communications et sera inclus dans le prix total évalué.

Si aucuns honoraires proportionnels ne sont inclus, un pourcentage de 0 % s'appliquera à l'évaluation et au contrat pour toutes les autorisations de tâches.

Total partiel des taux évalués (A+B+C+D) x honoraires fixes fermes de _____% = Total
 _____ \$

F. Principaux débours

Honoraires fixes fermes : ___%

Évalués à 600 000,00 \$ (aux fins d'évaluation seulement) x (1 + % ferme fixe) =

Total _____ \$

G. Sommaire des coûts estimatifs

Total partiel du taux évalué pour les honoraires professionnels (A+B+C+D)	\$
Communications (E)	\$
Principaux débours (F)	\$
Total du prix évalué de la soumission financière (TPS en sus)	\$

Exemple. Le lecteur trouvera ci-dessous un exemple de la manière dont les propositions financières seront évaluées.

A. Période : de la date d'attribution au 31 mars 2017

Honoraires professionnels				
Article	Catégorie de ressource/titre	Utilisation estimative (annual hours)	Taux horaire	Taux évalué
1.	Responsable (personne-ressource principale)	70	105,00\$	7 350,00\$
2.	Professionnel de niveau supérieur / Project Manager	840	105,00\$	88 200,00\$
3.	Professionnel de niveau intermédiaire	140	95,00\$	13 300,00\$
4.	Professionnel subalterne	1400	75,00\$	105 000,00\$
5.	Ingénieur résident	2800	90,00\$	252 000,00\$
6.	Technologue principal	140	95,00\$	13 300,00\$
7.	Technologue intermédiaire	210	70,00\$	14 700,00\$
8.	Technologue subalterne	700	65,00\$	45 500,00\$
9.	Dessinateur	350	60,00\$	21 000,00\$
10.	Personnel d'administration	350	60,00\$	21 000,00\$
Total partiel du taux évalué				581 350,00\$

B. Communications

Honoraires fixes fermes : 2%

Total partiel des taux évalués (581 350,00 \$) x honoraires fixes fermes de 2% = Total 11 627,00 \$

C. Principaux débours

Honoraires fixes fermes : 5%

Évalués à 600 000,00 \$ (aux fins d'évaluation seulement) x (1 + 5% ferme fixe) =
Total 630 000,00\$

D. Sommaire des coûts estimatifs

Total partiel du taux évalué pour les honoraires professionnels (A)	581 350,00\$ x 4 ans = 2 325 400,00\$
Communications (B)	11 627,00 \$x 4 ans = 46 508,00\$
Principaux débours (C)	630 000,00\$
Total du prix évalué de la soumission financière (TPS en sus)	3 001 908,00\$

ANNEXE « D » – Évaluation par critères (« critères techniques », « critères de gestion » et « critères d'avantages pour les Inuits »)

1.0 -Évaluation de l'offre technique et de la gestion - Critères cotés			
<p>Les soumissionnaires seront évalués quant à leur compréhension de la portée des travaux, comme précisé dans la section 5 de l'EDT, et sur la manière dont les travaux seront réalisés pour le projet CAM-E. On encourage les soumissionnaires à consulter les spécifications des travaux d'assainissement pour obtenir davantage renseignements précis sur le projet.</p> <p>N.B. , Comme indiqué sous la Section 3.1 du RFP, la Partie 3, l'Offre Technique« La soumission technique devrait traiter clairement et de manière suffisamment approfondie des points faisant l'objet des critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée. Il ne suffit pas de simplement répéter l'énoncé présenté dans la demande de soumission. »</p>			
Tâche	Critère	Nombre total de points disponible	Facteur de pondération
1.1 Supervision du contrat de construction (consulter la section 5 de l'EDT)			
1.1.1 Mobilisation et démobilitation	<ol style="list-style-type: none"> 1) Connaissance de chacune des tâches et des sous-tâches associées. 2) Méthode pour réaliser chacune des tâches. 3) Défis habituels dans le cadre de chaque discipline ainsi que les mesures d'atténuation connexes. 4) Approches proposées à la planification logistique pour les tâches, comme approprié, y compris celles relatives aux emplacements nordiques éloignés. 	10	1.5
1.1.2 Construction, exploitation et fermeture d'un site d'enfouissement (déchets non dangereux et palier II)	<ol style="list-style-type: none"> 1) Connaissance de chacune des tâches et des sous-tâches associées. 2) Méthode pour réaliser chacune des tâches. 3) Défis habituels dans le cadre de chaque discipline ainsi que les mesures d'atténuation connexes. 4) Approches proposées à la planification logistique pour les tâches, comme approprié, y compris celles relatives aux emplacements nordiques éloignés. 	10	1.5
1.1.3 Démolition de bâtiments	<ol style="list-style-type: none"> 1) Connaissance de chacune des tâches et des sous-tâches associées. 2) Méthode pour réaliser chacune des tâches. 3) Défis habituels dans le cadre de chaque discipline ainsi que les mesures d'atténuation connexes. 4) Approches proposées à la planification logistique pour les tâches, comme approprié, y compris celles relatives aux emplacements nordiques éloignés. 	10	1.5

1.1.4 Assainissement de réservoirs et de barils	<p>1) Connaissance de chacune des tâches et des sous-tâches associées.</p> <p>2) Méthode pour réaliser chacune des tâches.</p> <p>3) Défis habituels dans le cadre de chaque discipline ainsi que les mesures d'atténuation connexes.</p> <p>4) Approches proposées à la planification logistique pour les tâches, comme approprié, y compris celles relatives aux emplacements nordiques éloignés.</p>	10	1.5
1.1.5 Assainissement des sols contaminés	<p>1) Connaissance de chacune des tâches et des sous-tâches associées.</p> <p>2) Méthode pour réaliser chacune des tâches.</p> <p>3) Défis habituels dans le cadre de chaque discipline ainsi que les mesures d'atténuation connexes.</p> <p>4) Approches proposées à la planification logistique pour les tâches, comme approprié, y compris celles relatives aux emplacements nordiques éloignés.</p>	10	1.5
1.1.6 Réduction et aliénéation des déchets dangereux	<p>1) Connaissance de chacune des tâches et des sous-tâches associées.</p> <p>2) Méthode pour réaliser chacune des tâches.</p> <p>3) Défis habituels dans le cadre de chaque discipline ainsi que les mesures d'atténuation connexes.</p> <p>4) Approches proposées à la planification logistique pour les tâches, comme approprié, y compris celles relatives aux emplacements nordiques éloignés.</p>	10	1.5
1.1.7 Aménagement et fermeture des sources d'emprunt	<p>1) Connaissance de chacune des tâches et des sous-tâches associées.</p> <p>2) Méthode pour réaliser chacune des tâches.</p> <p>3) Défis habituels dans le cadre de chaque discipline ainsi que les mesures d'atténuation connexes.</p> <p>4) Approches proposées à la planification logistique pour les tâches, comme approprié, y compris celles relatives aux emplacements nordiques éloignés.</p>	10	1.5
1.1.8 Santé et sécurité	<p>1) Connaissance de chacune des tâches et des sous-tâches associées.</p> <p>2) Méthode pour réaliser chacune des tâches.</p> <p>3) Défis habituels dans le cadre de chaque discipline ainsi que les mesures d'atténuation connexes.</p> <p>4) Approches proposées à la planification logistique pour les tâches, comme approprié, y compris celles relatives aux emplacements nordiques éloignés.</p>	10	1.5
1.1.9 Assurance de la qualité	<p>1) Connaissance de chacune des tâches et des sous-tâches associées.</p> <p>2) Méthode pour réaliser chacune des tâches.</p> <p>3) Défis habituels dans le cadre de chaque discipline ainsi que les mesures d'atténuation connexes.</p> <p>4) Approches proposées à la planification logistique pour les tâches, comme approprié, y compris celles relatives aux emplacements nordiques éloignés.</p>	10	1.5

1.1.10 Établissement de rapports sur place ou à distance	<ol style="list-style-type: none"> 1) Connaissance de chacune des tâches et des sous-tâches associées. 2) Méthode pour réaliser chacune des tâches. 3) Défis habituels dans le cadre de chaque discipline ainsi que les mesures d'atténuation connexes. 4) Approches proposées à la planification logistique pour les tâches, comme approprié, y compris celles relatives aux emplacements nordiques éloignés. 	10	1.5
1.1.11 Suivi et vérification du calendrier et des coûts	<ol style="list-style-type: none"> 1) Connaissance de chacune des tâches et des sous-tâches associées. 2) Méthode pour réaliser chacune des tâches. 3) Défis habituels dans le cadre de chaque discipline ainsi que les mesures d'atténuation connexes. 4) Approches proposées à la planification logistique pour les tâches, comme approprié, y compris celles relatives aux emplacements nordiques éloignés. 	10	3
Nombre total de points disponibles pour la supervision du contrat de construction		180 Note de passage : 50 % ou 90 points	
1.2 Possibles travaux supplémentaires (voir la section 8 de l'EDT)			

	<u>Expérience des personnes proposées</u>	<u>Connaissances/méthodologie:</u>	<u>Résumés des projets :</u>		
	<p>Le soumissionnaire doit démontrer, pour les personnes proposées aux postes suivants :</p> <p>Responsable (personne-ressource principale) Professionnel de niveau supérieur/ Gestionnaire de projet</p> <p>1) De l'expérience d'entreprise récente (< 7 ans) et pertinente pour chaque tâche et sous-tâche identifiée dans l'Énoncé des travaux.</p> <p>2) L'ampleur et la profondeur de l'expérience pertinente de l'entreprise relative à l'achèvement des tâches, ainsi que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'expérience de travail avec les Premières nations. <input type="checkbox"/> L'expérience de travail avec divers paliers du gouvernement. <input type="checkbox"/> L'expérience de travail dans des endroits nordiques isolés. <input type="checkbox"/> L'expérience de travail dans des milieux situés au nord du 60° parallèle. 	<p>Le soumissionnaire doit démontrer :</p> <p>1) La connaissance de chaque tâche et chaque sous-tâche correspondante.</p> <p>2) Une méthodologie pour aborder chaque tâche.</p> <p>3) Les défis qui se présentent généralement avec chaque discipline, ainsi que les mesures d'atténuation.</p> <p>4) Proposer des approches pour la planification logistique des tâches, y compris les tâches reliées aux milieux nordiques isolés</p>	<p>Le soumissionnaire doit faire parvenir les résumés des projets pertinents récents (< 7 ans) pour chaque tâche.</p> <p>Les résumés devront inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les membres de l'équipe du projet. • Le lieu du projet. • Une description des problèmes et des obstacles qui se sont présentés au cours du projet et la manière dont ils ont été traités. • Les détails logistiques associés au projet. <p>Note : chaque résumé ne dépassera pas les trois pages.</p> <p>Les soumissionnaires doivent inclure au moins trois résumés.</p>		

1.2.1 Évaluation des risques pour la santé humaine et l'environnement. (voir la section 8.1 de l'EDT)	10 (a)	10 (b)	10 (c)	30	0.5(a) .05 (b) 1 (c)
1.2.2 Évaluations géotechniques (voir la section 8.2 de l'EDT)	10 (a)	10 (b)	10 (c)	30	0.5(a) .05 (b) 1 (c)
1.2.3 Évaluations géophysiques (voir la section 8.3 de l'EDT)	10 (a)	10 (b)	10 (c)	30	0.5(a) .05 (b) 1 (c)
1.3 Clarté, concision et exhaustivité					
1.3.1 La proposition est bien organisée, répond aux exigences de toutes les parties de la DDP et est bien rédigée.				10	0.5
2.0 Gestion – Point Rated					
2.1 Qualifications et expérience de l'entreprise, de la coentreprise ou du consortium					
<p>Décrire les qualifications de l'entreprise, de la coentreprise ou du consortium du soumissionnaire et fournir des renseignements généraux permettant d'établir l'expérience par rapport à des activités d'envergure semblables dans des emplacements situés dans des régions éloignées du Nord. Veuillez inclure les éléments suivants :</p> <p>1) L'expérience globale pertinente et récente (dans les sept dernières années) de l'entreprise dans la prestation de services de supervision de site pour des projets d'assaisonnement, comme décrit dans l'EDT.</p> <p>2) La durée et l'étendue de l'expérience pertinente et précise de l'entreprise dans la réalisation de tâches de supervision de site, y compris les tâches connexes : - expérience du travail avec les Inuits.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience de travail avec différentes administrations. • Expérience du travail dans des emplacements nordiques éloignés. • Expérience de travail dans des emplacements nordiques nord du 60° parallèle. <p>3) La méthode pour aborder les activités de gestion de projet associées au contrat de supervision de site, y compris notamment la gestion des calendriers, des budgets, de la portée, des ressources et du contrôle de la qualité.</p>				10	1.5

2.2 Sommaire des projets et références de clients		
<p>Présenter des preuves de trois (3) projets semblables d'assainissement menés à bien, où des services d'experts-conseils similaires à ceux requis dans le présent EDT ont été fournis. Définir clairement l'équipe de projet, le rôle de ses membres, les objectifs du projet, la portée des services, le budget, la date d'achèvement et les produits à livrer. Identifier clairement les membres clés de l'équipe de projet proposée dans le cadre des projets cités en référence.</p> <p>En outre, fournir des lettres de recommandation pour chacun des projets décrits, signés et datés par le client.</p> <p>*Il est à noter qu'on pourrait communiquer avec tous les clients cités en référence afin de confirmer les renseignements qui figurent dans la proposition.</p>	10	1.5
2.3 Qualifications des ressources principales		
<p><i>Le soumissionnaire a fourni des curriculum vitae (deux pages maximum) pour les postes suivants. Les curriculum vitae doivent indiquer l'expérience dans le cadre de projets similaires, de l'expérience du travail dans des milieux nordiques éloignés et de l'expérience dans le rôle proposé.</i></p>		
<p>2.3.1 Gestionnaire de projet Expérience manifeste de la gestion des services d'experts-conseils précisés dans la présente EDT dans le cadre de projets d'assainissement, réalisés à une échelle comparable à celle du projet proposé et d'une envergure semblable. Préciser l'expérience relative au contrôle des finances et des calendriers, et de la liaison avec le client.</p>	10	1.5
<p>2.3.2 Gestionnaire de projet remplaçant Expérience manifeste de la gestion des services d'experts-conseils précisés dans la présente EDT dans le cadre de projets d'assainissement, réalisés à une échelle comparable à celle du projet proposé et d'une envergure semblable. - Préciser l'expérience relative au contrôle des finances et des calendriers, et de la liaison avec le client.</p>	10	0.5
<p>2.3.3 Ingénieur résident Identifier l'ingénieur résident ayant de l'expérience récente (dans les 10 dernières années) et pertinente (sites nordiques, au nord du 60° parallèle).</p>	10	1.5
<p>2.3.4 Ingénieur résident - changement de quart de travail Identifier l'ingénieur résident ayant de l'expérience récente (dans les 10 dernières années) et pertinente (sites nordiques, au nord du 60° parallèle).</p>	10	1.5
2.3 Organigramme		
<p>Soumettre un organigramme détaillé de l'équipe du projet, précisant le responsable du projet de TPSGC, le gestionnaire de projet de l'expert-conseil, l'ingénieur résident, le personnel de l'expert-conseil et les sous-traitants et les relations entre toutes ces personnes et l'intégration des diverses composantes.</p>	10	1

3.0 CRITÈRES D'AVANTAGES POUR LES INUITS – CRITÈRES COTÉS										
Les exigences de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN) s'appliquent à ce marché. Canada se réserve le droit de vérifier la validité de l'ensemble des déclarations/garanties.										
3.1 La soumission présente des entreprises/sous-traitants qui ont des sièges sociaux, des bureaux administratifs avec personnel ou d'autres installations dans la région visée par l'entente pour le Nunavut.	5	1								
<p>3.2 Formation: Le soumissionnaire sera évalué d'après son engagement à fournir des programmes de formation sur le tas et d'apprentissage pour les Inuits originaires de la région visée par le contrat, sans coût supplémentaire, dans le cadre du projet. La formation et l'apprentissage sont réputés fournis lorsque les bénéficiaires ont acquis des qualifications professionnelles pouvant faire l'objet d'une attestation. La chose est normalement établie au moyen d'un processus d'attestation indépendant par une tierce partie.</p>	15	1								
<p>3.3 Main-d'oeuvre inuite: Le soumissionnaire a clairement garanti son intention de recourir à des employés d'origine Inuite pour effectuer les travaux. Les pourcentages indiqués ci-dessous se rapportent directement aux heures travaillées sur le chantier et combinent celles du personnel de l'entrepreneur principal et de celui des sous-traitants, s'il y a lieu. Les pourcentages devraient être appuyés par une liste précise des postes qui pourraient être ou qui seront pourvus par des Inuits. Le nombre d'employés d'origine inuite sera confirmé durant les activités de remise en état d'après la documentation fournie par l'entrepreneur.</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">De 0 % à 25 % du nombre total d'heures de travail</td> <td style="width: 50%;">De 0 à 5 points</td> </tr> <tr> <td>De 26 % à 50 % du nombre total d'heures de travail</td> <td>De 6 à 10 points</td> </tr> <tr> <td>De 51 % à 75 % du nombre total d'heures de travail</td> <td>De 11 à 15 points</td> </tr> <tr> <td>De 76 % à 100 % du nombre total d'heures de travail</td> <td>De 16 à 20 points</td> </tr> </table> <p><u>Garantie des possibilités pour les employés inuits</u></p> <p><i>Les soumissionnaires doivent remplir cette section si une garantie a été fournie.</i></p> <p>Nombre total estimatif d'heures-personnes pour le présent projet : _____(A)</p> <p>Nombre total estimatif d'heures travaillées par des Inuits pour le présent projet: _____(B)</p> <p>A/B = _____ %</p>	De 0 % à 25 % du nombre total d'heures de travail	De 0 à 5 points	De 26 % à 50 % du nombre total d'heures de travail	De 6 à 10 points	De 51 % à 75 % du nombre total d'heures de travail	De 11 à 15 points	De 76 % à 100 % du nombre total d'heures de travail	De 16 à 20 points	20	1
De 0 % à 25 % du nombre total d'heures de travail	De 0 à 5 points									
De 26 % à 50 % du nombre total d'heures de travail	De 6 à 10 points									
De 51 % à 75 % du nombre total d'heures de travail	De 11 à 15 points									
De 76 % à 100 % du nombre total d'heures de travail	De 16 à 20 points									

SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

Critères d'évaluation techniques et de gestion (1 et 2)

1. Critères techniques cotés			
Critère	Facteur de pondération	Cote	Facteur de pondération
1.1 Supervision du contrat de construction			
1.1.1 Mobilisation et démobilisation	1.5	0-10	0-15
1.1.2 Construction, exploitation et fermeture d'un site d'enfouissement (déchets non dangereux et palier II)	1.5	0-10	0-15
1.1.3 Démolition de bâtiment	1.5	0-10	0-15
1.1.4 Assainissement de réservoirs et de barils	1.5	0-10	0-15
1.1.5 Assainissement des sols contaminés	1.5	0-10	0-15
1.1.6 Réduction et aliénation des déchets dangereux	1.5	0-10	0-15
1.1.7 Aménagement et fermeture des sources d'emprunt	1.5	0-10	0-15
1.1.8 Santé et sécurité	1.5	0-10	0-15
1.1.9 Assurance de la qualité	1.5	0-10	0-15
1.1.10 Établissement de rapports sur place ou à distance	1.5	0-10	0-15
1.1.11 Suivi et vérification du calendrier et des coûts	3	0-10	0-30
Nombre total de points disponibles dans la section 1.1 : Note de passage minimal pour la section 1.1 : 50 % ou 90 points			180
1.2 Possibles travaux supplémentaires			
1.2.1 Évaluation des risques pour la santé humaine et l'environnement.	(a) 0.5	0-10	0-5
	(b)0.5	0-10	0-5
	(c)1	0-10	0-10
1.2.2 Évaluations géotechniques	(a) 0.5	0-10	0-5
	(b)0.5	0-10	0-5
	(c)1	0-10	0-10
1.2.3 Évaluations géophysiques	(a) 0.5	0-10	0-5
	(b)0.5	0-10	0-5
	(c)1	0-10	0-10

1.3 Clarté, concision et exhaustivité			
1.3.1 La proposition est bien organisée, répond aux exigences de toutes les parties de la DDP et est bien rédigée.	.05	0-10	0-5
Nombre total de points disponibles dans le cadre de l'évaluation de la proposition technique			245
2. Gestion – critère cotés			
2.1 Qualifications et expérience de l'entreprise, de la coentreprise ou du consortium	1.5	0-10	0-15
2.2 Sommaire des projets et références de clients	1.5	0-10	0-15
2.3 Qualifications des principaux intervenants			
2.3.1 Gestionnaire de projet	1.5	0-10	0-15
2.3.2 Gestion de projet remplaçant	.05	0-10	0-5
2.3.2 Ingénieur résident	1.5	0-10	0-15
2.3.4 Ingénieur résident - changement de quart de travail	1.5	0-10	0-15
2.3.5 Organigramme	1	0-10	0-10
Nombre total de points disponibles dans le cadre de l'évaluation de la proposition de gestion :			90
Nombre minimal de points acceptable : propositions technique et de gestion : note de passage de 70 % ou 234,5 points)			335

Pour passer à l'étape suivante du processus d'évaluation, les soumissionnaires doivent obtenir la note de passage indiquée à la section 1.1 et une note globale de 234,5 points (70 %) des 335 points disponibles, comme précisé dans les sections 1 et 2 ci-dessus. Les propositions qui ne reçoivent pas les notes de passage indiquées seront écartées sans autre examen.

Plan d'avantages pour les Inuits (3)

Les points attribués aux soumissionnaires pour le plan d'avantages pour les Inuits qu'ils ont fourni seront ajoutés à la note technique globale de ces soumissionnaires. Les points ainsi attribués ne seront pas utilisés pour calculer la note technique minimale des soumissionnaires au titre des points 1 et 2 ci-dessus.

3. Plan d'avantages pour les Inuits	
Critère	Cote
3.1 Bureaux	0-5
3.2 Formation	0-15
3.3 Main-d'œuvre inuite	0-20
3.4 Sous-Traitants / Fournisseurs	0-20
Cote pour le critère des avantages pour les Inuits (pas de note de passage minimale)	0-60

Nombre de points disponibles - cote technique

Cote	Fourchette possible
Cote technique (1 et 2)	0-335
Cote pour le plan d'avantages pour les Inuits (3)	0-60
Nombre total de points possible pour la proposition technique	395

Grille d'évaluation générique (à utiliser seulement pour l'évaluation des propositions techniques et des propositions de gestion des soumissionnaires)

Les membres du Comité d'évaluation de TPSGC évalueront les points forts et faiblesses de la soumission selon les critères d'évaluation et attribueront une cote de 0, 2, 4, 6, 8 ou 10 points pour chaque critère d'évaluation selon le tableau générique d'évaluation qui suit. Lors de l'évaluation des propositions, le Comité d'évaluation de TPSGC pourrait attribuer une cote d'évaluation de nombre impair après qu'un consensus a été atteint.

	INADÉQUAT	FAIBLE	ADÉQUAT	PLEINEMENT SATISFAISANT	SOLIDE
0 point	2 points	4 points	6 points	8 points	10 points
N'a pas fourni de renseignements pouvant être évalués	Ne comprend pas du tout ou comprend mal les exigences	Connaît jusqu'à un certain point les exigences mais ne comprend pas suffisamment certains aspects des exigences	Démontre une bonne compréhension des exigences	Démontre une très bonne compréhension des exigences	Démontre une excellente compréhension des exigences
	Faiblesse ne peut être corrigée	De façon générale, il est peu probable que les faiblesses puissent être corrigées	Faiblesses peuvent être corrigées	Aucune faiblesse significative	Aucune faiblesse apparente

	Le proposant ne possède pas les qualifications et l'expérience	Le proposant manque de qualifications et d'expérience	Le proposant possède un niveau de qualifications et d'expérience acceptable	Le proposant possède les qualifications et l'expérience	Le proposant est hautement qualifié et expérimenté
	Peu probable que l'équipe proposée soit en mesure de répondre aux besoins	Équipe ne compte pas tous les éléments ou expérience globale faible	Équipe compte presque tous les éléments et satisfera probablement aux exigences	Équipe compte tous les éléments - certains membres ont travaillé ensemble	Équipe solide - les membres ont travaillé efficacement ensemble à des projets similaires
	Projets antérieurs non connexes aux exigences du présent besoin	Généralement les projets antérieurs ne sont pas connexes aux exigences du présent besoin	Projets antérieurs généralement connexes aux exigences du présent besoin	Projets antérieurs directement connexes aux exigences du présent besoin	Principal responsable de projets antérieurs directement connexes aux exigences du présent besoin
	Extrêmement faible; ne pourra pas satisfaire aux exigences de rendement	Peu de possibilité de satisfaire aux exigences de rendement	Capacité acceptable; devrait obtenir des résultats adéquats	Capacité satisfaisante - devrait obtenir des résultats efficaces	Capacité supérieure; devrait obtenir des résultats très efficaces

SÉLECTION DE L'ENTREPRENEUR : GRILLE DE NOTATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Sélection de l'entrepreneur – meilleure valeur établie = mérite + coût		
Mérite : Nombre total de points obtenus pour tous les aspects/nombre total de points possible X 60 %	_____ sur 60	
Coût : Prix de la plus basse proposition financière totale évaluée/Prix de la proposition financière totale évaluée de l'entrepreneur X 40 %	_____ sur 40	
Note totale pour la « meilleure valeur » établie	_____ sur 100	

Points pour la cote technique globale (Mérite)	395
1) Critères techniques	245
2) Critères de gestion	90
3) Critères d'avantages pour les Inuits	60

3. Voir les pages 45 à 48 d'ANNEXE « I » – RAPPORTS SUR LA CONSIDÉRATION ACCORDÉE AUX OCCASIONS POUR LES INUITS

SUPPRIMER :

1. Si une garantie a été incluse à la soumission relativement à la considération des occasions pour les Inuits, la soumissionnaire doit compléter les tableaux ci-dessous pour présenter leurs propositions.

AJOUTER :

1. Le soumissionnaire peut remplir les tableaux ci-dessous pour présenter sa proposition.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.